

MAIF signe la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle

MAIF a confirmé mardi 8 octobre 2024, son engagement en faveur de l'inclusion des personnes LGBT+ en signant la Charte d'Engagement LGBT+ de l'association L'Autre Cercle. Cette signature marque une nouvelle étape dans la politique de diversité et d'inclusion au sein de l'entreprise.

En accord avec sa raison d'être qui place l'attention sincère portée à l'autre au cœur de ses actes, MAIF souhaite que chacun et chacune puisse se sentir libre d'être soi-même dans l'entreprise, avec toutes ses singularités.

A l'instar de l'ensemble des actions menées par MAIF pour garantir l'équité de traitement tout au long de leur carrière ou pour permettre aux collaborateurs de vivre sereinement les étapes clés de leur vie, cette charte est une concrétisation supplémentaire de [l'engagement de MAIF pour la diversité, l'équité et l'inclusion](#).

Favoriser l'inclusion et lutter contre les discriminations des personnes LGBT+

La démarche de MAIF dans la lutte contre toutes les discriminations s'est structurée avec de nombreuses actions qu'elle va poursuivre :

- sensibiliser les salariés et former les managers et acteurs RH via un parcours diversité et inclusion
- permettre à chaque acteur interne de signaler des situations discriminatoires ou tout acte LGBTphobe en sollicitant des référents dédiés
- faire connaître encore davantage les mesures emblématiques de notre accord diversité, équité, inclusion telles que les absences rémunérées pour un changement de genre (3 jours), PMA (1 jour) ou des congés pour exercer une activité de bénévolat au sein d'associations LGBT+
- poursuivre notre soutien à des associations et nos partenariats (SOS Homophobie, Écrans Mixtes...)

La charte en 4 points clés :

Lancée en janvier 2013 par l'Autre Cercle, acteur français de référence qui œuvre pour l'inclusion des personnes LGBT+ dans le monde professionnel, cette charte engage MAIF à :

- créer un environnement de travail inclusif pour les collaboratrices et collaborateurs LGBT+
- veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre
- soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires
- mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

**Pascal Demurger**

Directeur général du Groupe MAIF

« Le dernier baromètre de L'Autre Cercle le montre : malgré des avancées notables, les discriminations envers les personnes LGBT+ persistent dans le monde du travail, allant parfois jusqu'à des violences physiques. Face à cela, la responsabilité d'un groupe de la taille de MAIF, qui emploie 10 000 salariées et salariés, est d'agir. Après l'adoption d'un accord ambitieux en faveur de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion en début d'année, je suis particulièrement fier de signer aujourd'hui cette charte avec l'Autre Cercle au nom de MAIF. C'est une étape supplémentaire dans le chemin que nous traçons pour garantir à chacun la liberté d'être soi. »

Florian Baratte

Président de la Fédération Nationale de L'Autre Cercle



« MAIF avance déjà depuis plusieurs années sur les sujets de diversité et d'inclusion. En 2000, la compagnie visibilisait déjà l'homosexualité dans une de ses publicités. 24 ans plus tard, en signant la Charte d'Engagement LGBT+ de L'Autre Cercle, MAIF réaffirme sa détermination à lutter contre toutes les formes de LGBTphobie et à promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux. Cet engagement marque un tournant important vers la mise en place de nouvelles actions concrètes en faveur de la diversité et de l'égalité des droits. »

À propos de MAIF



6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de plus de 4,7 milliards d'euros en 2023. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

À propos de L'Autre Cercle

Association créée en 1997, [L'Autre Cercle](https://www.lautre-cercle.org/) est l'acteur français de référence pour l'inclusion des personnes LGBT+ au travail. Ses valeurs sont le respect, l'humanisme, l'indépendance, l'engagement et le pragmatisme. Elle œuvre pour un monde professionnel épanouissant, inclusif et respectueux des personnes dans toutes leurs diversités, quelle que soit leur orientation sexuelle ou identité de genre. Outre sa vocation d'observatoire, ses missions sont d'accompagner les organisations et de promouvoir les bonnes pratiques. L'Autre Cercle fédère plus de 280 organisations publiques et privées adhérentes et/ou signataires de la Charte d'Engagement LGBT+ réunissant plus de 2 millions de salarié-es et agent-es.

Contact Presse MAIF

Yuki Martinyuki.martin@maif.fr

06 62 27 66 23

Communiqué de presse

2

09 10 2024